PUBLIÉ LE 24/12/2024 - MIS À JOUR LE 14/01/2025

Pomalidomide Viatris 1, 2, 3 et 4 mg, gélule – [pomalidomide]

Rupture de stock 20/12/2024

DCI

Pomalidomide

Indications

- Pomalidomide Viatris est indiqué, en association avec le bortézomib et la dexaméthasone, dans le traitement du myélome multiple chez les patients adultes ayant déjà reçu au moins un traitement antérieur comportant le lénalidomide.
- Pomalidomide Viatris est indiqué, en association avec la dexaméthasone, dans le traitement du myélome multiple en rechute et réfractaire chez les patients adultes ayant déjà reçu au moins deux traitements antérieurs comportant le lénalidomide et le bortézomib et dont la maladie a progressé pendant le dernier traitement.

Laboratoire exploitant

Viatris Santé

Observations particulières

- Situation à l'hôpital : Rupture
- Date de remise à disposition prévue indéterminée

Afin de sécuriser autant que possible la situation en France et de préserver les stocks disponibles, la vente et l'exportation du médicament par les grossistes-répartiteurs, tel que prévu par l'arrêté du 27 janvier 2016 et des dispositions des articles L. 5121-30 et L. 5124-17-1 du Code de la Santé Publique (loi n° 2016-41 publiée au Journal Officiel le 27 janvier 2016), cette mesure d'interdiction de vente en dehors du territoire national, ou aux distributeurs en gros à l'exportation, doit être appliquée et respectée jusqu'à la remise à disposition normale du médicament, permettant un approvisionnement continu et approprié du marché national.